



SwissErgo

Assemblée générale de SwissErgo, 27.03.2009

Rapport du président pour l'année 2008

Introduction

Lors de la dernière assemblée générale, je me suis engagé à présider notre association pour une durée de deux ans. Arrivé au terme de la première année, je tire un bilan dans l'ensemble positif des actions mises en oeuvre.

Bien que, l'an dernier, nous ayons réduit à huit le nombre de membres du comité ; bien que chacun doive assumer une lourde charge professionnelle ; et bien que tout n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions, nous avons réussi à poser un certain nombre de jalons qui permettront de consolider la position et la visibilité de notre association.

Ergonomie et sécurité

Lors de mon élection à la présidence de SwissErgo, je vous ai annoncé que je comptais mettre l'accent sur la promotion des apports de l'ergonomie à la sécurité au travail. Ce souhait s'est concrétisé par deux projets.

Premièrement, nous avons lancé un projet de brochure sur les apports de l'ergonomie à la sécurité au travail. Cet ouvrage s'articulerait autour de trois apports fondamentaux de l'ergonomie à la sécurité au travail : 1) la conception ergonomique des machines, équipements, outils et environnements de travail, en vue de réduire les risques d'accidents, 2) les méthodes et démarches ergonomiques pour l'analyse, l'intervention et la formation en sécurité au travail, et 3) la vision ergonomique du rôle des individus et des systèmes dans la sécurité au travail. Un descriptif de ce projet est annexé au présent rapport.

Le budget estimé pour la réalisation de ce projet est d'environ CHF 40'000.- (traduction, mise en page, impression et diffusion). Nous avons contacté divers organismes pour obtenir un soutien matériel, humain ou financier. Le seco a donné son accord, dans la mesure où la suva y participerait également. M. Truffer, de la suva, nous a proposé également un soutien, dont la nature doit encore être déterminée précisément. L'IST est prêt à participer à la rédaction du texte. M. Binkert, de la revue IZA, nous a fait une proposition pour la réalisation et la diffusion de la brochure. Enfin, un concepteur de mobilier ergonomique nous a également proposé son appui, à condition d'être mentionné dans la brochure.

Deuxièmement, nous avons consacré un temps considérable à la réalisation d'un argumentaire en vue de la reconnaissance MSST des ergonomes. Ce document de 26 pages présente les raisons pour lesquelles les ergonomes doivent être reconnus officiellement comme des spécialistes de la sécurité au travail. Il indique que, au niveau international, le CREE (Centre for Registration of European Ergonomists), l'IEA (International Ergonomics Association) et divers organismes étatiques considèrent que la prévention des accidents du travail fait partie des champs de compétence des ergonomes. L'argumentaire présente les apports de l'ergonomie à

la sécurité au travail, en se fondant sur les articles de l'Ordonnance sur la prévention des accidents, ainsi que sur la liste des « dangers particuliers » de la directive MSST. Il précise également que les ergonomes issus du MAS en santé au travail suivent une formation de même durée que les médecins et les hygiénistes du travail, formation dont les trois-quarts sont communs aux trois spécialités. En outre, le document présente l'intérêt économique de la reconnaissance des ergonomes comme spécialistes MSST. Enfin, il présente clairement les tâches relevant des ergonomes dans le cadre de la directive MSST.

Deux députés ont accepté de défendre la reconnaissance MSST des ergonomes auprès du parlement, en même temps que celle des infirmières de santé au travail. Il s'agit de M. Laurent Favre (parti radical) et de Mme Maria Roth-Bernasconi (parti socialiste). Le dossier leur sera remis très prochainement ; par ailleurs, il sera transmis à la commission « Eignungsverordnung » de l'Office fédéral de la santé publique, qui s'occupe des questions de qualifications MSST. A noter que notre demande dispose d'un soutien international, puisque le président du CREE nous a remis un courrier dans lequel il confirme les compétences des ergonomes en matière de sécurité au travail.

Il semble enfin que, même si la demande n'a pas encore été déposée, le message commence à passer. Nous avons notamment constaté une ouverture à la reconnaissance MSST des ergonomes de la part des présidents d'associations membres de Suissepro ; par ailleurs, il semble que la suva souhaite mieux associer l'ergonomie à la sécurité au travail.

Relations publiques et visibilité de l'association

Afin d'accroître la visibilité de notre association auprès de ses membres, nous avons apporté un soin particulier à la réalisation régulière de newsletters en français et en allemand. Ces newsletters, transmises aux membres par e-mail, peuvent également être consultées sur le site web www.swissergo.ch. A l'heure actuelle, 13 newsletters ont été écrites, portant sur les thèmes suivants :

- Certificate of Advanced Studies Travail et Santé (CAS T+S)
- Master of Advanced Studies (MAS) ETHZ/UNIL en Santé au Travail
- Présentation de SwissErgo dans la revue IZA
- La manutention manuelle
- Travailler seul dans les commerces de détail ou l'analyse ergonomique de l'activité au service de la haute surveillance du SECO
- Instrument d'évaluation «Risques pour l'appareil locomoteur»
- Nouveau poste de grutier dans les usines d'incinération en vue de réduire les contraintes dues aux postures inclinées
- 2ème salon "ArbeitsSicherheit Schweiz", Bâle
- Stellenangebot MAS A+G
- Briques plus légères pour les maçons
- IEA-International Ergonomics Association
- L'ergonomie sur CD
- Recueil Ergo pour la pratique

Merci en particulier à Céline Dubey, Dieter Schmitter et Ester Bergande pour ce travail conséquent.

En septembre 2008, j'ai participé au congrès annuel de la Société d'ergonomie de langue française (SELF), qui s'est tenu à Ajaccio. Un compte-rendu du congrès,

auquel plusieurs ergonomes suisses ont participé, a été publié dans le numéro 6/08 de la revue IZA. Cette manifestation m'a permis d'entretenir les relations cordiales avec nos homologues français, belges et québécois. J'encourage d'ailleurs les membres de SwissErgo à participer aux congrès de la SELF, qui sont toujours riches d'enseignements.

Enfin, M. Binkert a eu l'amabilité de publier une interview de deux pages, en français et en allemand, du président de SwissErgo dans le numéro 1/09 de la revue IZA. Je profite de l'occasion pour inviter nos membres à publier des articles dans IZA, afin de contribuer à faire connaître l'ergonomie et notre association auprès de nos collègues d'autres disciplines.

Suissepro

En tant que président de SwissErgo, j'ai eu l'occasion de participer aux diverses conférences des présidents d'associations membres de Suissepro. Pour rappel, cette association faitière regroupe la Société suisse de sécurité au travail, la Société suisse de médecine du travail, la Société suisse d'hygiène du travail, SwissErgo, le Groupement romand de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail, ainsi que le Studiengruppe für Gesundheitsschutz SGIG. Ces réunions offrent l'occasion de soigner les contacts avec les autres associations et de consolider la place de l'ergonomie dans le monde de la santé et de la sécurité au travail.

Chaque année, la conférence des présidents de Suissepro rencontre des responsables de la Suva, pour un échange de questions et d'informations. Cette rencontre s'est tenue le 09.06.2008 à Lucerne. Nous avons notamment été informés de la mise sur pied d'une valeur limite pour le port de charges (25 kg pour les hommes et 15 kg pour les femmes ; lors du levage et du port réguliers de charges, il faut effectuer une appréciation de risque à partir de charges de 12 kg pour les hommes et de 7 kg pour les femmes) ; de notre côté, nous avons présenté notre projet de brochure sur l'ergonomie et la sécurité, et avons proposé à la suva de participer à sa réalisation.

Enfin, Suissepro s'apprête à accueillir en son sein deux nouvelles associations : l'Association suisse des infirmières de santé au travail (ASIST) et la Société suisse de psychologie du travail et des organisations (SSPTO). A noter que l'ASIST souhaite elle aussi obtenir la reconnaissance MSST pour les infirmières de santé au travail ; c'est d'ailleurs en collaboration avec la présidente de l'ASIST, Mme Sarah Bonjour, que nous avons rédigé notre dossier en vue de la reconnaissance MSST des ergonomes.

Ergonomes Européens

En 2008, 2 membres de SwissErgo ont obtenu le titre d'Ergonome Européen. Il s'agit de Barbara Martens et de John Fénix ; plusieurs personnes ont également renouvelé leur titre pour cinq ans. Merci à Berit Klarer-Kassli d'assurer la gestion de notre comité national d'attribution du titre ; merci également à Thomas Stüdeli, qui a représenté la Suisse à la dernière réunion du CREE, à Bruxelles.

La Suisse compte actuellement 26 Ergonomes Européens ; en comparaison internationale, il s'agit d'un nombre très élevé, compte tenu que la Suisse est un petit pays.

Le comité a consacré une séance à discuter de la suite à donner à la plate-forme suisse du CREE. En effet, certains membres de SwissErgo ont suggéré que le traitement des demandes helvétiques soit confié aux sociétés allemande et française d'ergonomie. A titre exploratoire, nous avons évoqué cette question avec nos homologues français et allemands ; ils nous ont informés qu'ils ne souhaitent pas s'occuper des dossiers suisses, le CREE ayant pour objectif que chaque pays dispose de sa propre structure.

Le comité de SwissErgo a relevé que la participation au CREE présente des avantages importants pour nos membres. Il n'existe en Suisse qu'une seule formation diplômante en ergonomie, qui plus est bilingue (le Master of advanced studies MAS Santé + Travail) ; dès lors, le titre d'Ergonome Européen représente une alternative intéressante pour les personnes ne voulant ou ne pouvant pas suivre le MAS. Par ailleurs, la participation au CREE permet à SwissErgo d'avoir des contacts internationaux et de participer à l'évolution de l'ergonomie en Europe.

En conséquence, le comité a décidé de poursuivre la collaboration avec le CREE. Nous avons également décidé d'augmenter le montant prévu au budget afin de couvrir les frais de voyage (deux séances par année dans divers pays européens), et d'améliorer la procédure de facturation des honoraires dus par les candidats.

Les documents de candidature au titre d'Ergonome Européen peuvent à présent être téléchargés sur notre site Internet. Merci à Esther Bergande d'avoir fait le nécessaire.

Berit Klarer Kassli souhaite mettre un terme à son activité de responsable de la plate-forme helvétique à fin 2009. Nous souhaitons que le nouveau responsable puisse collaborer pendant quelques mois avec Berit Klarer Kassli, afin que la transition se passe au mieux. Les personnes intéressées par cette activité peuvent s'adresser à elle ou à moi.

Edugroup

Yves Grassioulet conduit un groupe de travail chargé de répertorier les formations en ergonomie disponibles en Suisse. Ce travail a permis de mettre en contact diverses personnes s'occupant d'enseignement de l'ergonomie en Suisse, dans des structures publiques ou privées. Le recensement est terminé, offrant ainsi un panorama utile des formations existantes. Merci à Yves pour ce travail qui lui a demandé beaucoup de temps. Il s'agira à présent de valoriser ce travail, notamment en rendant publics les résultats de ce recensement.

Congrès et journées d'étude

Notre journée d'étude, qui débutera dès la fin de l'assemblée générale, porte cette année sur l'usage des normes anthropométriques dans la conception de postes de travail ; merci au Prof. Helmut Krueger d'avoir accepté de présenter un exposé sur ce thème, et à Dieter Schmitter et Urs Kaufmann d'avoir organisé l'atelier qui s'ensuivra.

En 2007 et 2008, nous avons contacté à plusieurs reprises le comité de la Société suisse de sécurité au travail, en vue d'organiser en commun une journée de conférences sur le thème « ergonomie et sécurité ». Alors que, lors des premiers

contacts, la SSST paraissait ouverte à une collaboration, elle n'a finalement pas souhaité y donner suite.

Pour 2009, nous avons décidé d'organiser une journée de conférences en collaboration avec SwissCHI, association suisse de spécialistes en ergonomie du logiciel. Cette manifestation aura lieu le 19 novembre et sera consacrée à l'intégration du facteur humain dans la conception. John Fénix et Yves Grassioulet se chargeront de l'organisation, en collaboration avec Daniel Félix, président de SwissCHI ; merci à eux pour cette contribution appréciée.

Pour 2010, nous envisageons d'organiser deux manifestations, au printemps et en automne. Deux thèmes sont prévus : la conception ergonomique des postes de travail et les apports de l'ergonomie à la sécurité au travail.

Conclusion

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur travail au cours de l'année écoulée. En dehors des personnes précédemment mentionnées, mes remerciements vont également à Matthias Emmenegger pour son travail efficace comme secrétaire, à Jürg Bühler pour la tenue de notre comptabilité (tâche cruciale !), ainsi qu'à Marino Menozzi, qui m'a fait bénéficier de son expérience comme ancien président de SwissErgo.

Merci également aux membres de SwissErgo pour leur confiance, et en particulier à celles et ceux qui ont fait le déplacement jusqu'à Berne pour notre assemblée générale annuelle.

Je finirai par un souhait : celui que le comité se stabilise au cours des prochaines années. En effet, de nombreux changements de composition se sont produits au cours des années précédentes. En raison de la jeunesse de notre association, nous avons assisté à plusieurs vagues de départs de personnes arrivant simultanément au terme de leur mandat. Cette année encore, trois départs doivent être remplacés. Une plus grande mixité au sein du comité permettrait d'éviter ces départs simultanés, ce qui permettrait de se concentrer sur des tâches de fond plutôt que sur la réorganisation du comité. Le travail de mon successeur, que l'assemblée générale devra élire l'an prochain, s'en trouverait également facilité ; à ce propos, les personnes intéressées à reprendre la présidence de SwissErgo peuvent s'adresser à moi dès à présent. N'hésitez pas : c'est une tâche gratifiante, qui permet de côtoyer de près les principaux acteurs de l'ergonomie, de la sécurité et de la santé au travail en Suisse, et de contribuer au développement de nos professions.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite plein succès dans vos activités.

Rafaël Weissbrodt, 26.03.2009